

Déclaration FSU au CTSD du 20 juin 2019



Fédération
Syndicale
Unitaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, directeur académique des services départementaux de l'Education Nationale,
Madame la secrétaire générale,
Monsieur le directeur de cabinet,
Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'Education Nationale,
Mesdames les personnels administratifs de la DSMP,
Mesdames et Messieurs les représentants des personnels,

Nous tenons tout d'abord à remercier l'administration pour les derniers documents transmis et tout particulièrement celui présentant les écoles de manière comparable par taille.

Merci, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'avoir ainsi répondu à la demande des représentants de la FSU, comme vous vous y étiez engagé lors du CTSD de février. Concernant les données d'analyse, dans un souci de transparence quant à l'équité des mesures de carte scolaire, vous aviez alors aussi envisagé de partager les indicateurs, notamment sociaux, dont vous tenez compte dans vos prises de décisions. Cela reste-t-il d'actualité ?

Nous avons pu noter que les annonces médiatiques du président de la République entraînent également en ligne de compte puisque l'une d'elle aura suffi à balayer sans discussion une décision de fermeture prise en CTSD et actée en CDEN.

Soit... Mais peut-on alors espérer qu'il en soit de même concernant le souhait présidentiel de plafonner à 24 le nombre d'élèves de grande section, de CP et de CE1 sur tout le territoire, sans que cela ne dégrade les conditions d'apprentissage et de travail par ailleurs ? Pourquoi pas un même empressement à réaliser cette volonté ?

Nous n'en avons pas les moyens aujourd'hui, nous direz-vous. Mais l'Etat y mettra-t-il les moyens à court ou moyen terme ?

Nous en doutons et craignons bien au contraire la dégradation progressive des conditions d'enseignement dans le service public d'éducation, au détriment des élèves qui ont le plus besoin de l'École.

C'est bien là notre grande inquiétude, et si l'investissement n'est pas massif et à la hauteur des enjeux, la logique comptable à l'oeuvre continuera de rechercher à récupérer des moyens ici pour répondre ailleurs à des injonctions descendantes ignorant bien souvent les réalités de terrain.

Nous espérons que ce ne sera pas le cas, et souhaitons pouvoir continuer à faire entendre dans nos instances locales des arguments centrés sur des besoins contextualisés que les chiffres bruts ne suffisent jamais à décrire.

Avec 5 postes en moins en terme de dotation pour notre département et un premier CTSD qui a acté de nombreuses mesures de fermeture, il ne reste néanmoins qu'un seul moyen alors qu'une douzaine de situations justifieraient une ouverture pour cette phase d'ajustement.

Il est vrai que notre dotation devrait être abondée par le plan autisme pour compenser le moyen engagé en février. C'était là aussi un engagement. Et nous n'imaginons pas qu'il ne sera pas tenu. Nous espérons donc que vous nous apporterez les précisions sur l'arrivée de ce complément.

Cette carte scolaire est marquée d'incertitude... Les situations de surveillance à la fermeture ont pour la majorité peu évolué, voire évolué à la hausse d'élèves, depuis le mois de février... Allons-nous prendre avec fermeté aujourd'hui des décisions nombreuses de fermetures qui ne nous avaient pas paru évidentes il y a quelques semaines ?

Incertain et... une part non négligeable de nébulosité en particulier sur le cas de l'agglomération montoise puisque à ce jour, malgré vos propos rassurants tenus au mois de février, l'audit réalisé n'a pas encore été restitué. Tout du moins pas aux premiers intéressés, usagers et personnels. Dans ce contexte, comment pouvons-nous envisager de prendre des mesures alors que nous n'avons aucune vision des perspectives d'organisation et structuration envisagées à moyen et plus long terme ? Cette carte scolaire montoise pose problème depuis de nombreuses années, entraînant ici et là ouverture puis fermeture ou fermeture puis ouverture, d'une année sur l'autre... Cet audit devait rendre des conclusions supposées aider à remédier à cette fluctuation incontrôlée ; il devait permettre la recherche de plus de stabilité dans le fonctionnement des écoles.

Qu'en est-il ? A défaut de cette restitution, nous attendons aujourd'hui des réponses claires et explicites sur les perspectives que se donne cette agglomération, lorsqu'il s'agira d'étudier le sort de ses écoles.

Enfin, nous sommes inquiets quant à l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Lors du groupe de travail spécifique sur l'ASH que vous avez tenu le 21 mai - et là aussi nous vous remercions d'avoir répondu à cette demande maintes fois réitérée par les représentants du SNUipp-FSU - les données projetées faisaient apparaître une très conséquente baisse des moyens. Pourriez-vous, d'ailleurs, nous transmettre, comme vous vous y étiez engagé, ces données que vous avez présenté ce jour là ? Nous ne voudrions pas que la rentrée 2019 soit une nouvelle fois, sous couvert de modification des règles de recrutement ou de fonctionnement avec la mise en place des PIAL, l'occasion d'investir moins de moyen pour l'accompagnement et les inclusions.

Et nous demandons qu'aucune diminution de salaire n'impacte les personnels AESH, notamment par une diminution horaire de leurs contrats.

La FSU avec le SNUipp-FSU, et tous les syndicats de sa fédération, sera attentive et vigilante pour s'assurer que les effets de communication soient suivis de faits en faveur d'un service public de qualité pour toutes les populations et sur tous les territoires, pour lequel le respect de tous ses personnels est une condition sine qua non.